الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/31/2024

Rabat, le 30 décembre 2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *Africa Agriculture SARL* a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 20 décembre 2024, 21 903 actions CMGP au cours moyen pondéré de 277,12 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, *Africa Agriculture SARL* déclare détenir 1 679 074 actions CMGP, soit 9,87% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, *Africa Agriculture SARL* envisage de poursuivre ses cessions sur la valeur *CMGP*.

Africa Agriculture SARL déclare agir de concert avec MPEF IV LLC.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma